



12/06/2020 | Communiqué de presse |

Le numéro vert 05 03 03 suspendu ce soir Les entreprises peuvent contacter directement leur Chambre consulaire

Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 et de l'urgence économique d'accompagner les entreprises pendant le confinement, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec la CCI, la CMA et la CANC, et avec le soutien de l'OPT, avait mis en place un numéro vert unique, le 05 03 03.

A travers ce numéro gratuit, les entrepreneurs pouvaient être mis en relation avec les conseillers de l'une des trois Chambres consulaires, selon leur secteur d'activité.

La crise économique consécutive à la pandémie n'est pas encore derrière nous, mais l'affluence des appels a diminué.

Le numéro vert 05 03 03 va donc être suspendu ce vendredi 12 juin à 16 h.

Les trois Chambres consulaires restent bien évidemment mobilisées pour apporter tout leur soutien à leurs ressortissants, aux numéros habituels :

CANC : 24 31 60

CCI : à Nouméa au 24 31 15 / 24 40 19 ou à Koné au 42 68 20

CMA : à Nouméa au 28 23 37, ainsi qu'aux numéros habituels des antennes CMA de Panda-Dumbéa, La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.

Depuis le 30 mars, le 05 03 03 a reçu au total près de 8 200 appels.